



## Procès-verbal Assemblée générale 2017 Vallauris (06) - 3 juin 2017

Le 3 juin 2017 à 18 heures s'est tenue à la Résidence Méditerranée située à Vallauris dans les Alpes Maritimes, l'assemblée générale 2017 de l'association Mille Pages aux Enfants des dunes, sous la présidence Catherine LABROSSE-PANET.

Ont été convoqués 56 adhérents, 15 sont présents à cette assemblée et 16 pouvoirs ont été distribués.

Catherine LABROSSE-PANET remercie chaleureusement les participants qui se sont déplacés à Vallauris.

### Le rapport moral

#### Actions en Mauritanie

Louissette LE FERS indique que l'Adrar est une région sinistrée économiquement et par conséquent, des écoles de brousse ont fermé par manque d'enfants. Les instituteurs ont été déplacés. Heureusement, ce n'est pas le cas de toutes les écoles qui accueillent encore beaucoup d'enfants.

Malgré cette situation critique, l'action de Mille Pages continue grâce à Brahim OULD BOUH qui assure la distribution. Nous ne disposons que de quelques photos pour contrôler ces distributions. La dernière du mois de janvier 2017 est constitué d'un lot de cahiers, stylos, crayons et craies. Ce peu de ressources est quand même d'une grande utilité. Cependant, il convient de réfléchir sur ce que Mille Pages entend entreprendre dans ce contexte incertain.

Pour information, Point Voyages entendait relancer les vols sur l'Adrar suite à la classification par le ministère des Affaires étrangères en zone orange. Cependant, devant le peu de volonté du gouvernement mauritanien à aider, cette option n'est malheureusement plus envisageable.

#### Actions au Burkina Faso

Pour rappel, un partenariat avec l'association humanitaire HAMAP a été signé il y a six ans engageant Mille Pages à participer à hauteur de 1 000 euros par an pendant 5 ans au fonctionnement d'une école de Kogologho au Burkina Faso.

Ce partenariat de cinq ans arrive à sa fin. Les élèves arrivent au CM2 et passent leurs examens de fin d'année en ce moment pour passer au collège. Il faut comprendre que certains d'entre eux ont entre 12 et 18 ans. A l'issue de cet enseignement en primaire, beaucoup doivent intégrer un établissement privé.

Les résultats sont probants et quantifiés. Les instituteurs sont investis et efficaces. Les parents d'élèves contribuent également à la bonne marche de cet enseignement. Il convient donc dans ce contexte de déterminer si nous nous engageons dans un nouveau cycle de partenariat et quel montant annuel nous souhaitons lui attribuer.

## Autres actions

29 personnes ont répondu à l'appel de Louïsette LE FERS qui a organisé le 25 avril 2017 une soirée restaurant au Clos Cosette à Vallauris.

## Le rapport financier

Yves PONCET détaille les éléments qui constituent les finances de l'association.

### Recettes

On note une très forte diminution des recettes depuis 3 ans suite à la raréfaction des adhérents et à des actions abandonnées (théâtre...). Les recettes nettes annuelles s'élèvent aujourd'hui à 1 500 € provenant essentiellement des adhésions. Il nous faut compter désormais sur cette somme pour assurer les prochaines missions.

### Dépenses

On note toujours les mêmes dépenses pour les distributions jusqu'en 2016 à hauteur d'environ 2 700 €. La deuxième ligne budgétaire d'importance est le partenariat avec l'HAMAP à hauteur de 1 000 €. Cet engagement est terminé. Au vu des sommes disponibles à ce jour d'un montant de 4 700 €, nous pouvons assurer deux distributions et continuer notre engagement auprès de l'HAMAP.

### Adhérents

Il faut reconnaître que beaucoup d'adhérents proviennent désormais de la région PACA. A ce jour, nous comptons 52 adhérents à jour de cotisation.

## Renouvellement du bureau

Catherine LABROSSE-PANET remercie Louïsette LE FERS qui a mené de manière très active les actions de Mille Pages ces dernières années. Il est temps aujourd'hui pour la présidente de présenter sa démission jugeant que Louïsette a toute légitimité, par sa capacité, son énergie et son engagement, à prétendre à cette fonction. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle se retire. Elle tient à saluer Joëlle, sa défunte amie, sans qui cette aventure de 18 ans, n'aurait été possible.

Louïsette LE FERS remercie chaleureusement Catherine LABROSSE-PANET et accepte volontiers cette mission.

L'assemblée générale désigne à l'unanimité Louïsette LE FERS au poste de présidente. Il en est de même pour la désignation de Brigitte VALLEE au poste de vice-présidente, d'Yves PONCET au poste de trésorier et de Serge PRAVE au poste de secrétaire.

Le nouveau bureau est donc acté.

A la demande de Serge PRAVE, il est décidé d'attribuer à Catherine LABROSSE-PANET qui l'accepte le titre de présidente d'honneur.

Par ailleurs, du fait de cette nouvelle présidence, l'association tiendra son siège à Résidence Méditerranée B1 située 410 chemin du Puissanton 06220 VALLAURIS. L'adresse email reste inchangée, à savoir [info@mille-pages.org](mailto:info@mille-pages.org). L'assemblée adopte cette disposition.



## Actions 2017

Louissette LE FERS remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne en la désignant présidente de Mille Pages. Quelles pourraient être les actions à mener dans l'avenir pour permettre à l'association de perdurer et de grandir ?

Pour la Mauritanie, il faut bien se rendre à l'évidence que le contexte géopolitique ne conduit pas à être optimiste vers un retour normal de notre activité. Brahim est toujours en difficulté financière et ses collègues qui vivaient du tourisme dans l'Adrar sont dans la même situation. Toutefois, chaque année, il entreprend une distribution même si depuis 2014, elle demeure bien plus modeste que celles opérées entre 2000 et 2013. Mais, il faut avouer que nous n'avons plus la maîtrise qui caractérisait notre engagement. Brahim est le lien entre nous, en France, et la Mauritanie et, pour cette raison, ne pourrait-on pas lui allouer une petite somme d'argent chaque année pour l'aider à subsister comme cela a déjà été fait auparavant ? Cette somme étant versée à titre personnel par une partie des adhérents et non collectée sur les fonds de l'association.

Pour le Burkina Faso, notre participation à l'HAMAP est désormais terminée. Pouvons-nous à nouveau nous engager pour 6 ans. Il conviendrait de convenir du montant annuel. La présidente rappelle que cette somme permet en grande partie d'assurer le fonctionnement d'une classe (financement de l'instituteur, des fournitures scolaires, du suivi pédagogique, de la formation...). On pourrait également mobiliser un peu d'argent à l'aide aux filles-mères, autre action de l'HAMAP.

N'est-il pas surtout important de réfléchir à de nouvelles initiatives visant à engranger plus de recettes et ainsi pérenniser l'existence même de l'association (brocantes, lotos...) Il est décidé d'organiser en septembre une brocante en région parisienne et une autre à Nice.

## Questions diverses

### Aide à Brahim OULD BOUH

Suite à la demande de Brahim, il est acté une aide à titre personnel. Une collecte en assemblée générale a lieu en fin de réunion.

### Site internet

Serge PRAVE regrette de n'avoir pu actualiser le site de manière régulière depuis 2015 car il ne disposait pas des outils adéquats. Il se propose de réaliser un nouveau site « responsive » d'ici quelques mois.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour de cette assemblée générale, la présidente clôt cette session 2017 en remerciant encore tous les participants et plus particulièrement Catherine LABROSSE-PANET qui l'a créée et portée pendant 17 ans. Elle convie les invités à un pot de l'amitié.

La présidente,  
Louissette LE FERS

Le secrétaire,  
Serge PRAVE